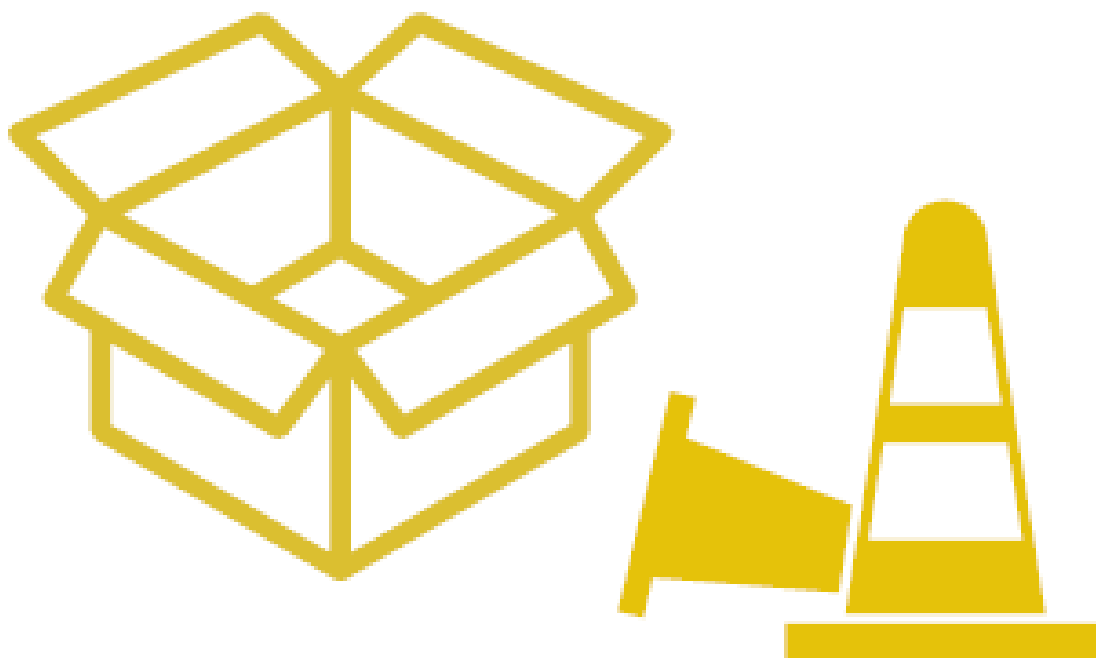


## Professionnel



### **Autorisation de voirie et d'urbansime**

Réglementation et redevance d'occupation du domaine public.  
Consultez la tarification sur cette page.

- 
- › DEMANDE D'OCCUPATION DE LA VOIRIE POUR DÉMÉNAGEMENT
  - › DEMANDE D'OCCUPATION DE LA VOIRIE POUR TRAVAUX
  - › AUTORISATION D'URBANISME



## Commerces et entreprises

---

- > ACTEURS LOCAUX ET TERRITORIAUX
- > DROIT DE PRÉEMPTION COMMERCIAL DES COMMUNES
- > OUVRIR, MODIFIER OU QUITTER UN COMMERCE
- > OUVERTURE DOMINICALE
- > VENTE AU DÉBALLAGE



### **Louer une salle ou du matériel**

La Ville dispose de plusieurs salles municipales proposées à la location des particuliers et des entreprises.



## Stationnement

---

### **Mairie de Saint-Julien-en-Genevois**

1 Place du Général de Gaulle, CS 34103  
74164 Saint-Julien-en-Genevois

**La Mairie vous accueille :**

du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-17h

**Nous contacter :**

04.50.35.14.14

<https://www.st-julien-en-genevois.fr/services-demarches/demarches/professionnel-231.html>